**Compte rendu du 07 juillet 2020**

**En l’an deux mil vingt, le sept juillet à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de BERRIE se sont réunis à la mairie de BERRIE en séance publique sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur FULNEAU, maire de Berrie, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.**

**Etaient présents : Messieurs Jean-Paul FULNEAU, Emile Patrice MAROLLEAU, Robert GOUSSÉ, Christian POURCEL, Mesdames Fabienne MAROLLEAU, Roselyne BAILLERGEAU, Sophie BARRY, Véronique MANGEMATIN.**

**Représenté : Monsieur Dominique GIBOUIN représenté par Mr Jean-Paul FULNEAU, suivant un pouvoir, Monsieur Sébastien DUMOULIN représenté par Mr Christian POURCEL, suivant pouvoir.**

**Absent : Monsieur Claude Yannick MAUXION**

**Secrétaire de séance : Madame Fabienne MAROLLEAU**

**La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Jean-Paul FULNEAU, Maire de Berrie.**

**Ordre du jour**

* **Devis de Monsieur BABIN pour la peinture à la mairie**

Monsieur Le Maire donne lecture de devis concernant la peinture à la mairie :

* Porte de l’église en TTC : 446.16 euros.
* Persiennes du logement communal : 1404.17 € TTC.
* **Soit un total de 2035.36 €TTC**.
* Couloir de la mairie : 317.72 € TTC.
* WC de la mairie : 1269.08 €TTC
* **Soit un total de 1522.90 € TTC**
* Salle de conseil : 2938.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et charge Monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis.

* **Devis de Monsieur BELLAMY pour la menuiserie à la mairie**

Monsieur le Maire donne lecture d’un devis concernant la pose et la fourniture de fenêtres du grenier de la mairie et la pose de persiennes dans la salle de réunion.

Le devis s’élève à la somme de 2846.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis.

* **Désignation des membres de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire rappelle qu’à chaque renouvellement de conseil municipal, il convient d’établir une liste de 24 commissaires qui ont pour rôle de donner leur avis sur les modifications d’évaluation des locaux d’habitation recensés par l’administration fiscale.

De ce fait, la liste de 24 personnes va être envoyée à la direction générale des impôts, laquelle choisira 12 personnes parmi les 24 (le Maire, président de la commission, 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants) :

 Le conseil municipal a choisi :

* Pour les délégués titulaires d’une part :
	+ FULNEAU Jean-Paul (Maire)
	+ MAROLLEAU Fabienne
	+ BAILLERGEAU Roselyne
	+ MAROLLEAU Emile Patrice
	+ MANGEMATIN Véronique
	+ GIBOUIN Dominique
	+ GOUSSE Robert
	+ BARRY Sophie
	+ DUMOULIN Sébastien
	+ MAUXION Claude Yannick
	+ POURCEL Christian
	+ CHEVALIER Michel
	+ BIDAULT Didier
* Pour les délégués suppléants :
	+ SIGONNEAU Sylvain
	+ GIRARD Robert
	+ BELLAMY Christophe
	+ SAINT-LO François
	+ QUENISSET Yves
	+ GIRARD Régis
	+ BAILLERGEAU Romuald
	+ FRISON Jacky
	+ PUCHAULT Jean-Marie
	+ GIRARD Fabrice
	+ FULNEAU Patricia
	+ GINGREAU Frédéric
* **Renouvellement de la convention « Vison Plus » pour l’éclairage public**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu’il existe 56 points lumineux et que la redevance de l’entretien de l’éclairage public de 2019 s’élevait à la somme de 1197.72 €. La convention arrivant à terme au 31 décembre 2020, il convient donc de renouveler le contrat pour la période de 2021 à 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité de renouveler cette convention, et de ne prendre aucune option, et autorise la signature par Monsieur le Maire ou son représentant de la convention « Vision Plus ».

* **Désignation des délégués (un élu et un agent) pour le centre national d’action social (CNAS)**

Le conseil Municipal a décidé de nommer Monsieur Christian POURCEL, délégué élu et Monsieur Arnaud GAUCHER, délégué agent.

* **Travaux enfouissement électrique au Haut-Nueil (8 rue des vignes)**

Monsieur le Maire informe au conseil municipal qu’un devis a été effectué pour le renforcement du réseau électrique (rue des vignes et rue des belles caves).

Le conseil municipal a décidé de faire venir le représentant de la SRD pour de plus amples explications concernant ce projet.

* **Questions diverses**

Suite à la réunion de la commission voirie de janvier 2020, il conviendra de prévoir des travaux d’entretien de la voirie (devis de Monsieur MAUXION ) et également des travaux de réfection d’enrobé.

Egalement, revoir pour l’entretien des peupliers le long du canal de la Dive (au pont de fer, les prés de Pouant et de Brossy).

Pour le 14 juillet, il n’y aura pas de manifestation cette année.

Le Maire, Jean-Paul FULNEAU